

Bilan des 7^{èmes} Rencontres Parkopolis

**Accueil, services, nouvelles réponses techniques et architecturales :
les parcs de stationnement ont atteint l'âge de raison.**

Le stationnement payant sur voirie attend sa réforme juridique

Les 7^{èmes} Rencontres internationales du Stationnement – PARKOPOLIS se sont tenues les 7 et 8 juin à Paris. Organisées par la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement et le Groupe du Moniteur, ces rencontres, constituées d'un congrès et d'un salon, ont illustré le dynamisme et la cohérence d'une profession dans laquelle se retrouvent les Collectivités locales, organisatrices du service, les entreprises exploitantes, les industriels et prestataires du secteur.

Les interventions d'orateurs belges et britanniques ont rappelé les différentes organisations du stationnement payant sur voirie qui existent en Europe, suivant les pays. Cette contribution a permis aux professionnels français unanimes, collectivités et entreprises, de souligner le retard pris par la France pour réorganiser ce secteur et lui donner une cohérence juridique. De nombreuses voix se sont élevées pour rappeler qu'il semble désormais indispensable de voir évoluer le statut du stationnement payant sur voirie vers une véritable décentralisation, incluant la dépénalisation des sanctions et l'instauration d'un service public local susceptible de répondre aux attentes des collectivités et des citoyens.

Grâce à la rénovation des parkings, à la multiplication des services et au progrès technologique, le stationnement est désormais un instrument de premier plan pour les collectivités qui souhaitent influencer sur les choix modaux des déplacements en gérant l'espace urbain dans un souci de développement durable.

Près de 1 300 visiteurs et congressistes, en quête d'informations et de solutions adaptées à leurs attentes ont rencontré à l'occasion de cette édition 2005, 70 exposants, industriels et exploitants spécialisés. Ces deux jours, placés sous les signes de la convivialité et de l'échange, propres au dynamisme de ce secteur d'activité, ont permis aux visiteurs de découvrir de nombreuses solutions techniques et innovantes et répondre ainsi à leurs projets de réalisation, gestion ou réhabilitation des parcs de stationnement.

Les trophées des Parkos d'or 2005 ont ainsi récompensé des réalisations exemplaires, sélectionnées parmi de nombreux dossiers, dans les domaines du service, du concept industriel et de l'organisation sociale. (cf. palmarès ci-joint)



A l'occasion du Salon et Congrès Parkopolis, les Parkos d'Or 2005, récompensant les exploitants, fournisseurs ou villes ayant fait preuve d'une innovation particulière en matière de stationnement, ont été remis mardi 7 juin à 18h00, au Palais des Congrès de la Porte Maillot, à Paris.

Le jury, présidé par Frédéric VALLETOUX, rédacteur en chef de La Gazette des Communes, se composait de Patrick PIRODON, administrateur de la FNMS et directeur général de SCHEIDT et BACHMANN France, Philippe ROCHEFORT, Président de la FNMS et Compliance Officer de la société Dexia, Yannick MAURER, Président de la commission communication de la FNMS et directeur à la SCET, de la filière des SEM d'exploitation, Bernard LATRONICO, administrateur de la FNMS et dirigeant de Performance Partner, Claudine FARRUGIA TAYAR, chef de rubrique technique à La Gazette des Communes et Julien BEIDELER, journaliste du Moniteur des Travaux Publics.

Les Trophées Parkos d'or se composent de trois catégories innovation, en matière de **service, technique et en faveur de l'intermodalité**, cette année le jury a également décerné un prix spécial du jury et une citation.:

Le trophée de l'Innovation catégorie service est décerné à SCETA Parc pour son Service Resaplace

Le service de réservation de place permet au client de s'assurer l'attribution d'une place disponible même quand le parking est complet. Ce produit répond aux problèmes de saturation des parkings, à une demande de la clientèle d'affaires, à l'intérêt de l'activité Grande Ligne (SNCF) pour dynamiser l'offre «services» TGV. Il permet en outre de se substituer au service voiturier lorsque celui-ci n'est pas viable économiquement ou n'est pas applicable techniquement sur un parking. 2 modes de réservation ont été mis en place par Internet (www.resaplace.com), ou par téléphone (0 825 888 826 / 0.15 euros TTC / min). Ce service de réservation coûte 8 euros.

Contact : SCETA Parc, filiale du groupe Effia.

Jean-Charles CALOT, jean-charles.calot@sceta-parc.fr, 01 44 75 18 14

Le trophée de l'Innovation catégorie technique est décerné à APMS et SAs BRUNET pour le Vidéo*ville

Mise en place d'outils et d'une méthodologie permettant, à partir d'un relevé vidéo effectué sur voirie, d'établir une cartographie précise et un inventaire des espaces de stationnement.

Cette méthode permet notamment de réaliser rapidement et avec une très grande précision des plans d'extensions du stationnement payant.

Ce service est particulièrement adapté dans les cas où les extensions ou les relevés de l'existant concernent plusieurs milliers de places (exemple Paris, Marseille...).

Contact : A.P.M.S.

Jean-Laurent DIRX, jldirx@sags.fr, 03 85 38 56 95



Le trophée de l'Innovation catégorie intermodalité est décerné à l'Aéroport Lyon - Saint Exupéry et Q – Park, pour leur concept "Prenez de l'avance sur votre temps"

Faire découvrir une nouvelle manière de voyager et d'accéder à l'Aéroport Lyon - Saint Exupéry, au départ de Valence, depuis l'arrivée au parc Q-Park de la gare SNCF de Valence Ville, à la montée en avion. L'offre découverte des différents partenaires permet de présenter les avantages de l'intermodalité combinant voiture + TGV + avion axés sur le gain de temps, le confort et la détente.

L'objectif : faire changer les comportements de déplacement pour re-dynamiser le parking de la gare en centre ville de Valence, faire connaître l'offre TGV, les correspondances aériennes et valoriser la plateforme multimodale Lyon - Saint Exupéry.

*Contacts : Q - Park, Frédéric LAFONT, lafontfr@wanadoo.fr, 04 75 55 56 28 / 06 61 91 94 15
Aéroport Lyon-St Exupéry, Marie-Christine BERNIER, marie-christine.bernier@lyon.aeroport.fr,
04 72 22 54 98*

Le Prix Spécial du Jury est décerné à CN Serpentine SA, pour son système de transport cellulaire automatique Serpentine

Serpentine est un système de transport de proximité individuel public idéal pour faciliter les transferts modaux entre parking et zone piétonne ou un transport de masse 7j sur 7, 24h su 24. Sans délai ni attente, il conduit à la destination désignée sur l'écran même dans un site non connu. Le système Serpentine s'applique à des interfaces multimodales allant du parc Relais à l'aéroport, voire à l'ensemble du centre-ville. Il répond à trois défis majeurs : pollution (énergie électrique), sécurité et infrastructure.

*Contact : CN Serpentine SA
Olivier Français, Guy de Pourtalès, mail@serpentine.ch, +41 21 617 17 66*

Une **citation spéciale** sera accordée à Vinci Park pour son initiative en faveur de la formation des professionnels du stationnement avec la création de l'**Ecole Vinci Park, école de commerce du stationnement**.